

Cerep Phymentin

Pédopsychiatrie Soins Formation

# [R]apport d'activité 2018

HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE





### *Le voyage d'Ulysse*

*« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement. »*

Rainer Maria Rilke, *Lettres milanaises*, Plon, 1956

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

31, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

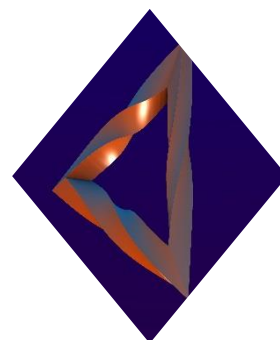
75009 PARIS

TÉL. : 01 45 23 01 32

COURRIEL : [SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG](mailto:SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG)

SITE INTERNET : [WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG](http://WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG)

[PAGE ASSOCIATIVE LINKEDIN](#)

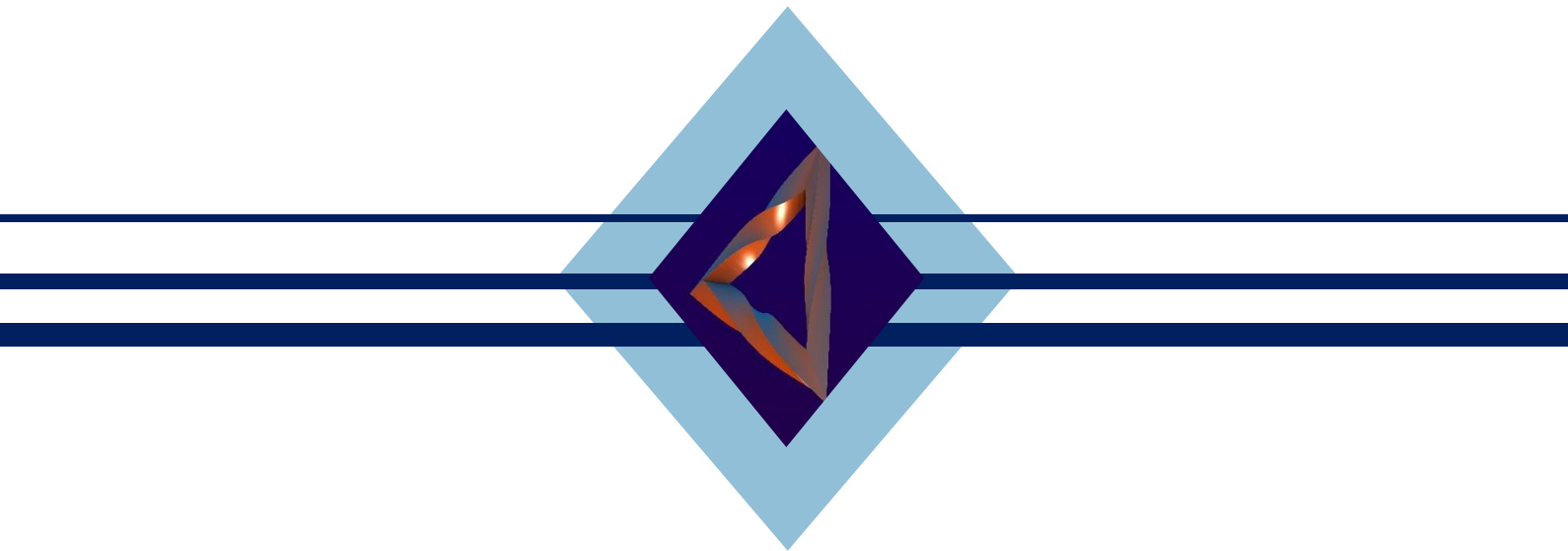




**ÉTABLISSEMENTS  
METTANT EN ŒUVRE  
LES MISSIONS DE  
L'ASSOCIATION**

*Reconnue d'utilité publique*

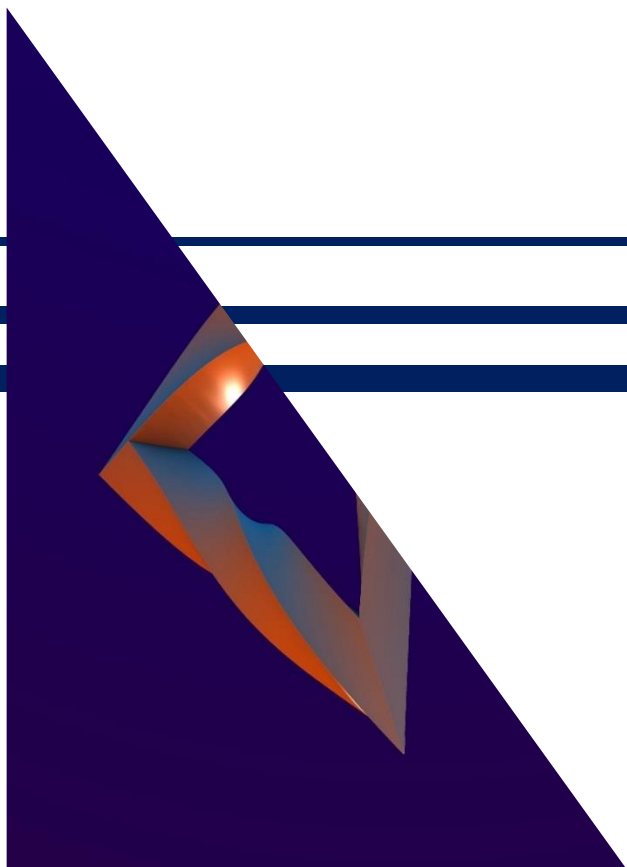
- **HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris**  
Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : [hjp@cerep-phymmentin.org](mailto:hjp@cerep-phymmentin.org)
- **HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**  
Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : [epi@cerep-phymmentin.org](mailto:epi@cerep-phymmentin.org)
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris**  
Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : [hjm@cerep-phymmentin.org](mailto:hjm@cerep-phymmentin.org)
- **HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**  
Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : [usis@cerep-phymmentin.org](mailto:usis@cerep-phymmentin.org)
- **CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**  
Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : [cmpp@cerep-phymmentin.org](mailto:cmpp@cerep-phymmentin.org)
- **CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris**  
Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : [cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org](mailto:cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org)
- **COFI-CMP : 68, rue des Plantes – 75014 Paris**  
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : [coficmp@cerep-phymmentin.org](mailto:coficmp@cerep-phymmentin.org)
- **IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris**  
Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : [ime@cerep-phymmentin.org](mailto:ime@cerep-phymmentin.org)
- **COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris**  
Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : [formation@copes.fr](mailto:formation@copes.fr)



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>6</b>
<b>MOT DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>7</b>
<b>ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>9</b>
<b>POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES .....</b>	<b>10</b>
<b>POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE .....</b>	<b>12</b>
<b>POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS .....</b>	<b>13</b>
<b>POLITIQUE PARTENARIALE.....</b>	<b>15</b>
<b>HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE .....</b>	<b>17</b>
<b>ÉDITORIAL.....</b>	<b>18</b>
<b>TEMPS FORTS 2018.....</b>	<b>19</b>
<b>BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018 .....</b>	<b>24</b>
<b>PROJETS 2019.....</b>	<b>30</b>

## *MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*



- **PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse**
- **VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues**
- **TRÉSORIÈRE : Mme Odile Naudin**
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman**
- **MEMBRE : Mme Dominique Girodet**
- **MEMBRE : M. Claude Lepen**
- **MEMBRE : Docteur Françoise Moggio**
- **MEMBRE : Docteur Denys Ribas**
- **MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora**

## *MOT DU PRÉSIDENT*

**Chers collègues, Chers amis,**

En prenant connaissance du rapport d'activité 2018 de notre association, je mesure la vitalité institutionnelle, la créativité thérapeutique et la force innovante en matière de recherche de nos différents établissements.

En soulignant cela, je n'ignore pas non plus les diverses turbulences et les événements complexes qui ont émaillé l'année 2018, mais c'est aussi un signe de la force d'une institution que de pouvoir résister à la survenue de certaines difficultés et de parvenir à les dépasser en retirant une éventuelle dimension de résilience... à supposer que ce concept ait la moindre validité !

Quoi qu'il en soit, dans le paysage socio-culturel et pédopsychiatrique actuel, je suis fier de présider une association comme la nôtre et je me souviens que le premier livre que j'avais publié, il y a longtemps déjà, dans la collection du « Fil rouge » des Presses universitaires avait pour titre : « *Insister, Exister* ».

Je ne savais pas encore à quel point ce thème allait servir de fil rouge, précisément, à l'ensemble de mon trajet professionnel et j'y ajouterais volontiers aujourd'hui le terme de « résister ».

Dans cette perspective, j'aimerais alors mettre deux points en exergue de ce rapport d'activité.

- △ Tout d'abord, comme vous le savez, j'ai réagi aussi vite que possible, aux déclarations ministérielles qui ont récemment disqualifié toute idée de rencontre des enfants autistes avec des pédopsychiatres !

Ces propos bien évidemment inadmissibles illustrent les dangers qui pèsent actuellement sur la pédopsychiatrie et les diverses disciplines associées ainsi que sur la prise en charge psychothérapeutique de l'ensemble du champ des troubles du spectre autistique (qui concernent une grande part des enfants en souffrance psychique, compte tenu de l'hétérogénéité effarante de ce concept).

Les attaques contre la prise en charge psychothérapeutique dans le champ de l'autisme cache en fait une attaque sur le soin psychique en général, voire plus largement encore une attaque contre les sciences humaines.

Pour reprendre les termes de P. DELION, mon ami de longue date, c'est la vision humaniste et transférentielle de la psychiatrie qui se trouve désormais menacée alors même qu'elle est le garant de l'importance de la qualité et de la spécificité de la rencontre avec chaque patient et d'un fonctionnement des équipes qui ne soit pas uniquement régi par une simple logique des coûts.

Puissent nos équipes qui travaillent au quotidien de manière acharnée, difficile et enthousiaste avec les patients qui nous sont confiés, témoigner à leur manière de la nécessité absolue de cette vision sans laquelle il n'y a pas de soin psychique pensable et même possible.

Puissent même certains parents se joindre à nous dans ce combat éthiquement nécessaire et urgent.

Quoi qu'il en soit c'est un immense plaisir pour moi que de voir notre association incarner une sorte de résistance à ces positions ambiantes et avoir la capacité de réaliser une gestion administrative rigoureuse (merci à l'équipe du siège !) sans sacrifier aucunement la qualité relationnelle et psychodynamique des diverses prises en charge thérapeutiques assurées dans nos établissements.

***Insister, exister, résister...***

△ Ma deuxième remarque concerne le petit Ulysse qui fait désormais partie de l'iconographie de nos documents associatifs ainsi que ce beau portrait d'adolescente qui y figure aussi.

Certes, Ulysse nous fait penser au mythe du retour et à la nostalgie du pays originaire, mais la mise en vis-à-vis dialectique de ces deux visages vaut pour moi comme une métaphorisation de la théorie de l'après-coup dont Jean LAPLANCHE nous a bien dit à quel point il était important d'en faire une lecture à double sens, soit du passé vers le présent mais aussi du présent vers le passé.

Le bébé que nous avons été rend compte en partie des adolescents que nous sommes devenus, mais les adolescents que nous avons été et les adultes que nous sommes désormais peuvent en permanence relire, remanier et transformer les souvenirs de notre histoire précoce.

C'est là le fond de la thématique Bébés/Ados qu'Alain BRACONNIER et moi essayons de déployer depuis maintenant une dizaine d'années, mais c'est surtout le socle de toute démarche psychothérapeutique qui vise non pas à modifier les événements que nous avons vécus - chose évidemment impossible ! - mais à modifier le rapport que nous entretenons avec ceux-ci, soit avec notre propre histoire.

Apaiser, tranquilliser nos représentations précoces, tel est l'un des objectifs de la vie psychique et de ce point de vue, tout être humain est en quelque sorte un Ulysse de son originaire personnel.

Le soin psychique vient relancer cette dynamique chez les patients en souffrance et en mal de développement dont nous assumons les prises en charge qui n'ont donc rien à voir avec la recherche de tel ou coupable...

Notre travail est de contrer les différentes sirènes culturelles, politiques ou idéologiques qui pourraient détourner nos patients de ce mouvement reconstructif et restaurateur.

***Insister, exister, résister...***

J'espère vivement que l'Institut Contemporain de l'Enfance (ou Institut Michel SOULÉ) aujourd'hui en cours de création puisse contribuer à faire vivre ces valeurs fondamentales en étroite collaboration avec le Cerep-Phymentin qui sait si bien faire la part entre l'éthique du savoir et l'éthique du sujet sans jamais rien céder sur cette dernière.

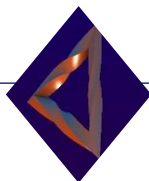
Pour conclure et illustrer encore la dynamique de l'après-coup entre bébés et adolescents, je laisserai la parole à Rainer Maria RILKE qui a dit dans ses « Lettres milanaises » (Plon, Paris, 1956) :

*« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement ».*

***Bernard GOLSE, président de l'association Cerep-Phymentin***



## ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



*Cerep-Phymentin a vu le jour il y a 5 années, avec un premier rapport d'activité en 2014 et le début d'une histoire commune pour les équipes de professionnels et les administrateurs. Cela paraît court, cependant tellement d'événements ont été vécus et partagés ensemble : deux journées associatives en 2015 et 2017, cinq rapports annuels d'activité, une certification, un CPOM sanitaire, un CPOM médico-social, le rapprochement d'un CMPP, des recherches, des conventions et une multitude de contrats signés... Des départs et des arrivées de professionnels, des adaptations aux cadres légaux et réglementaires,... bref l'histoire d'une institution avec sa vie, ses énoncés, ses réussites, ses crises, ses changements et ses effets dynamiques, multiples et croisés.*

*2018 est une année de transition importante dans l'histoire de cette jeune association. Elle a été marquée par des départs et des arrivées de professionnels, des fins et des débuts de projets très divers, des choix très importants à faire sur l'immobilier. Dans le même temps, l'association a su assurer une continuité dans son activité auprès des enfants, des adolescents et des familles, s'appuyant pour cela sur l'expérience et les compétences des professionnels dans tous les établissements, y compris le siège social.*

*C'est également la confirmation de la pertinence de la réunion de ces deux associations, la consolidation d'une entité qui s'appelle Cerep-Phymentin, d'un ensemble cohérent constitué par les établissements qui la composent, par ses histoires anciennes et récentes partagées ensemble, l'enrichissement avec l'arrivée de l'équipe du CMPP Saint-Michel et de sa première année complète dans l'association.*

*Et demain, Cerep-Phymentin continuera de travailler pour garantir des espaces de pensées, de dialogues, d'accueils et d'accompagnements suffisamment ouverts aux différentes approches, considérant la diversité comme une richesse et permettant la créativité dans les établissements et l'innovation associative.*

**Grégory MAGNERON, directeur général**

## ***POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES***



### **△ DONNÉES STRUCTURELLES SUR LA COMPOSITION DES EFFECTIFS**

Il n'y a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la masse salariale, ni sur les indicateurs. Cette année 2018 a surtout connu un nombre de départs plus importants en fin d'année scolaire et donc un recrutement en conséquence en septembre 2018. Néanmoins, le nombre de départs et de recrutements est équivalent à l'année précédente.

### **△ LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Malgré le changement intervenu au niveau de la formation professionnelle avec l'adoption de la loi pour ***la Liberté de choisir son avenir professionnel, le 1<sup>er</sup> août 2018***, l'association a pu maintenir toutes les formations engagées sur l'année 2018. Notre OPCA, UNIFAF nous a accompagnés et conseillés pour répondre aux besoins de l'association en termes de compétence et d'évolution des salariés.

Afin de prévenir l'évolution des postes et de garantir le niveau de prise en charge des usagers, évolutions dues entre autres aux obligations réglementaires du secteur, aux transformations numériques (DPI, RGPD...), l'association s'engage de plus en plus vers des formations collectives, inter-établissements.

En 2018, l'association a maintenu le budget alloué à la formation, en préservant une enveloppe dédiée pour chaque établissement et en favorisant l'accès aux formations de son centre de formation le COPES.

### **△ LA MISE EN PLACE DE NOTRE CSE**

**Conformément à l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise**, l'association, a mis en place son comité social et économique, **avec une première réunion d'installation en septembre 2018.**

Le Comité Économique et Social (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les élections professionnelles ont eu lieu le 25 juin 2018 pour le premier tour et le 9 juillet 2018 pour le second tour. Un protocole d'accord pré-électoral a été signé le 4 juin 2018 avec deux syndicats. Six titulaires et deux suppléants ont été élus pour les deux collèges, cadre et non cadre, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

La réforme a aussi donné la possibilité à chaque établissement d'avoir au plus deux représentants de proximité, proposés par les salariés de l'établissement et désignés par les membres du CSE.

Un accord d'entreprise a été signé le 22 mai 2018 pour la mise en place du Comité social et économique.

## △ FOCUS 2019

### *Les entretiens professionnels*

Les salariés présents depuis 2014 passeront leur troisième et dernier entretien professionnel avant le bilan. Depuis la Loi du 5 mars 2014, tous les 6 ans, l'employeur doit vérifier que le salarié a bénéficié des 3 entretiens professionnels et qu'il a obtenu 2 des 3 éléments suivants :

- Avoir suivi au moins une action de formation ;
- Avoir acquis des éléments de certification par la formation ou par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ;
- Avoir bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Ces entretiens seront donc à programmer pour 2019 et à mettre en relation et en cohérence avec les nouveaux décrets de la **loi sur la Liberté de choisir son avenir professionnel**.

### *Le livret d'accueil pour le salarié*

L'année 2019 verra l'aboutissement du livret d'accueil du salarié. Un projet de longue date qui a nécessité une réflexion sur la forme et le contenu. Véritable boîte à outils pratique dans le processus d'intégration des salariés dans l'association, il était nécessaire de mettre en place, en amont, des procédés simples afin de répondre aux interrogations des salariés.

### *Aménagement du temps de travail et qualité de vie au travail*

Ces deux thématiques ont été inscrites aux Négociations Annuelles Obligatoires. Après la dénonciation au 1<sup>er</sup> juin 2017, et une prorogation au 31 août 2018 de l'accord existant, les discussions se sont poursuivies sur l'aménagement du temps de travail, avec le délégué syndical, espérant aboutir à un accord en 2019.

## ***POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE***



La direction générale de l'association Cerep-Phymentin a continué en 2018 de construire sa politique budgétaire à partir de l'activité des établissements et des contraintes des ressources.

De manière très connectée et concertée avec les directions des établissements, il s'agit à la fois de répondre aux besoins des patients accueillis, de respecter les pratiques professionnelles et donc de préserver les institutions de coupes budgétaires conséquentes, et à la fois de conduire un budget tenable pour les établissements et l'association sur la durée.

Cette équation peut être complexe à résoudre ; il est donc nécessaire de la présenter et de l'expliquer aux uns et aux autres, de discuter et de faire des choix ensemble.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire qui se veut rigoureuse et respectueuse de l'activité s'est déclinée en 2018 sur des éléments de structures et de contextes différents :

- △ Le changement du cadre réglementaire pour les trois établissements du secteur médico-social avec le passage en CPOM et donc en dotation globalisée d'un montant de 2 665 799 euros.
- △ La participation collective et concertée. À nouveau les budgets 2018 avaient été construits avec chaque direction d'établissement à l'automne 2017 à partir de données étayées sur les exercices précédents et sur des tableaux de projections, notamment concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- △ Le premier exercice complet pour la chef comptable arrivée en 2017, qui a dû intégrer très rapidement les cadres réglementaires du secteur médico-social, sanitaire et hors-tutelle, ainsi que le plan comptable de l'association. Elle a en outre construit des relations solides avec les directions.
- △ L'association a fait des choix importants de dépenses sur la formation professionnelle avec des budgets en augmentation à hauteur de 112 000 euros, sur l'accueil des stagiaires avec des gratifications à hauteur de 33 698 euros, et des investissements visant la mise aux normes ou l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel pour 141 148 euros.
- △ Cette année 2018 a été l'occasion de préparer les exercices suivants en travaillant sur des problématiques immobilières lourdes pour l'activité, les équipes et les budgets ; il a été mis fin au bail pour le COFI-CMP dans le 15<sup>e</sup> arrondissement en raison d'un loyer trop important. Une promesse de vente a été signée en juin 2018 sur des locaux rue d'Alsace dans le 10<sup>e</sup> arrondissement pour le CMPP Denise Weill. Il s'agit dans ce cas également de venir stabiliser des dépenses de loyer.
- △ Une anticipation sur les postes et les évolutions de carrières permettant de stabiliser la masse salariale dans les établissements.

Le résultat est un déficit, accentué par des charges de provisions pour indemnités de fin de carrières d'un montant de 58 417 euros.

L'association a pour autant un bilan financier solide s'appuyant sur un patrimoine et une trésorerie suffisante qui se renforcera en 2019 par la politique et le travail engagés depuis plusieurs années.

## ***POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS***



**L'engagement de l'association Cerep-Phymentin en faveur de la qualité** s'exprime avant tout par un système opérationnel et coordonné de la qualité et de la sécurité des soins et par une démarche d'amélioration continue pragmatique, concrète, et en cohérence avec les besoins exprimés par les patients, leur famille et les professionnels.

**Cette coordination s'articule autour de deux instances et de nombreux professionnels : la CME qui compte 25 membres et le COPIL Qualité et gestion des risques associatifs qui compte 16 membres.**

- △ **La Conférence médicale d'établissement (CME)**, avec un collège de médecins et un collège de directeurs, est commune aux 8 établissements de soins de l'association. Elle définit et valide la politique qualité et gestion des risques associative et participe à l'amélioration et la sécurisation des soins.

### **Quelques sujets traités en 2018 :**

- La réponse des institutions face aux actions fortes de la région pour résoudre la problématique des « jeunes dits sans solution ».
- Le projet de déménagement d'une structure de soin.
- Les actualités sur l'autisme.
- Et surtout les questions autour de la violence des patients dans les institutions et des réflexions sur des actions associatives à mener comme de renforcer la formation des professionnels.

- △ **Le COPIL qualité et gestion des risques associatif** : véritable instance de pilotage, elle coordonne le suivi des plans d'amélioration continue. Son action prend principalement appui sur le travail des référents qualité présents dans chaque établissement pour garantir la progression de la démarche et la concrétisation des actions d'amélioration.

### **Quelques sujets travaillés en instance en 2018 :**

- Le calcul et la remontée de l'activité des établissements de soins.
- L'évaluation des pratiques professionnelles au travers de la méthode du patient traceur (méthode préconisée par la Haute Autorité de Santé qui évalue la qualité du parcours de soins via une grille basée sur la tenue des dossiers patients).
- La procédure de conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
- Les protocoles de déclarations externes des événements indésirables graves à l'ARS.
- La création d'un livret d'accueil des salariés.
- Le déploiement du logiciel de tenue des dossiers patients informatisés dans les établissements sanitaires. Dans un souci de cohérence, de sécurité et de conformité dans la gestion des données de santé, le même logiciel sera déployé dans les établissements médico-sociaux de l'association. Le suivi des projets de soins des patients sera facilité au travers d'un même logiciel au sein des 8 structures de soins de l'association Cerep-Phymentin.

En 2018, de nombreuses actions ont été centrées autour du système d'information. Un audit de l'ensemble du parc informatique a donné lieu à des investissements importants **pour moderniser le matériel informatique, améliorer les connexions et sécuriser l'ensemble du système d'information de l'association.**

Dans une démarche globale de gestion des risques, l'année 2018 a également été marquée par la sécurisation des données traitées. L'obligation de **mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** est venue renforcer les droits des personnes (patients, familles, professionnels, partenaires), garantir la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des données. L'année 2018 a été principalement consacrée à la réalisation d'un audit du niveau de sécurité et de protection des données gérées par l'association et ses établissements. Un programme pluriannuel a été élaboré par le siège social avec un déploiement début 2019 pour atteindre le niveau de sécurité des données personnelles exigé par la CNIL.

**L'association Cerep-Phymontin a souhaité également renforcer la place et l'action des instances représentatives des usagers.**

- △ **Le conseil de la vie social (CVS)** s'est vu redynamisé à l'IME. Les représentants des adolescents et des familles donnent un avis et formulent des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de cet établissement médico-social.
- △ **La Commission Des Usagers (CDU)**, commune aux 4 hôpitaux de jour et au CMP, veille au respect des droits des patients et à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge dans les structures. En plus de la réunion générale, la commission a pris la forme de rencontres conviviales des familles, autour de café-chouquettes, les samedis matin.

**À l'appui de la richesse de ces échanges avec une trentaine de familles, 3 projets ont été mis en avant pour 2018-2019 :**

- **Mettre à jour les livrets d'accueil pour les familles**, notamment la partie associative.
- Élaborer un **livret de sensibilisation pour les familles et leur entourage sur le handicap psychique et le soin dans les hôpitaux de jour**. Ce projet sera travaillé en étroite partenariat avec les associations de parents.
- Les deux associations de parents existantes (APACEP et APACM) ne peuvent pas représenter l'ensemble des familles des 4 hôpitaux de jour. Un représentant de l'UNAFAM a été désigné par l'ARS comme le représentant officiel des usagers pour l'association Cerep-Phymontin. Néanmoins, il est important au niveau associatif de pouvoir renforcer la place des familles et renforcer leur implication dans diverses instances.

C'est dans cette optique que le siège propose de monter un **dossier de demande de création d'une union d'associations de parents qui serait agréée officiellement par l'ARS.**

## ***POLITIQUE PARTENARIALE***



De culture et d'engagement, l'association Cerep-Phymontin continue de construire des projets et des relations dans les réseaux, les partenariats et les entreprises solidaires et d'entraide.

Nous le constatons dans chaque institution de l'association et avec toutes les équipes, en témoignent les rapports d'activité des établissements, au travers d'une multitude d'actions et de projets, qui nous montrent à quel point il est nécessaire de penser et travailler à plusieurs pour accompagner les enfants, les adolescents et les familles.

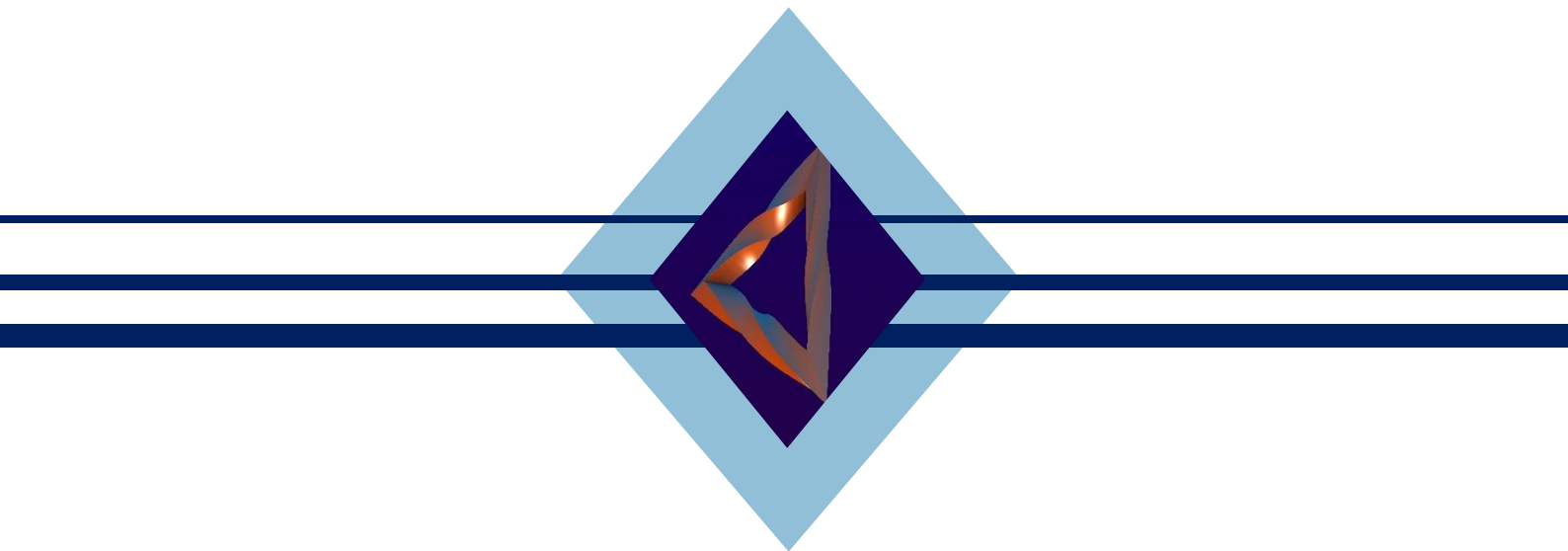
Au niveau de l'association, les membres du bureau et la direction générale accompagnés par les directions s'engagent aussi dans des partenariats. L'année 2018 a vu l'aboutissement d'un rapprochement avec la Fondation Groupe Hospitalier Saint-Joseph pour la création d'une société civile immobilière à parts égales, société visant le portage de la création de deux crèches sur le site de Broussais : la création d'une crèche thérapeutique et le transfert de la crèche d'entreprise pour notre partenaire.

Via sa filière RIO, l'association Cerep-Phymontin continue d'accompagner l'EMP École de Chaillot et contribue à mener les fonctions supports de cet établissement ne disposant pas de siège social, mais doit pour autant répondre à l'ensemble des nouvelles exigences en matières sociales, budgétaires et de la qualité. L'engagement formalisé en 2016 par une convention devrait se poursuivre sur les années suivantes.

Imaginé par son président Bernard GOLSE, l'Institut Contemporain de l'Enfance sera porté aussi et de manière investie par l'association Cerep-Phymontin.

L'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux, groupes informels, associations et fédérations. Elle est représentée par la direction générale, mais aussi par des professionnels des établissements.

L'association porte sa voix et fait valoir ses projets, mais également ceux de ses partenaires dans les instances et sur son site Internet.





***HÔPITAL DE JOUR***

***POUR ENFANTS***

***CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE***

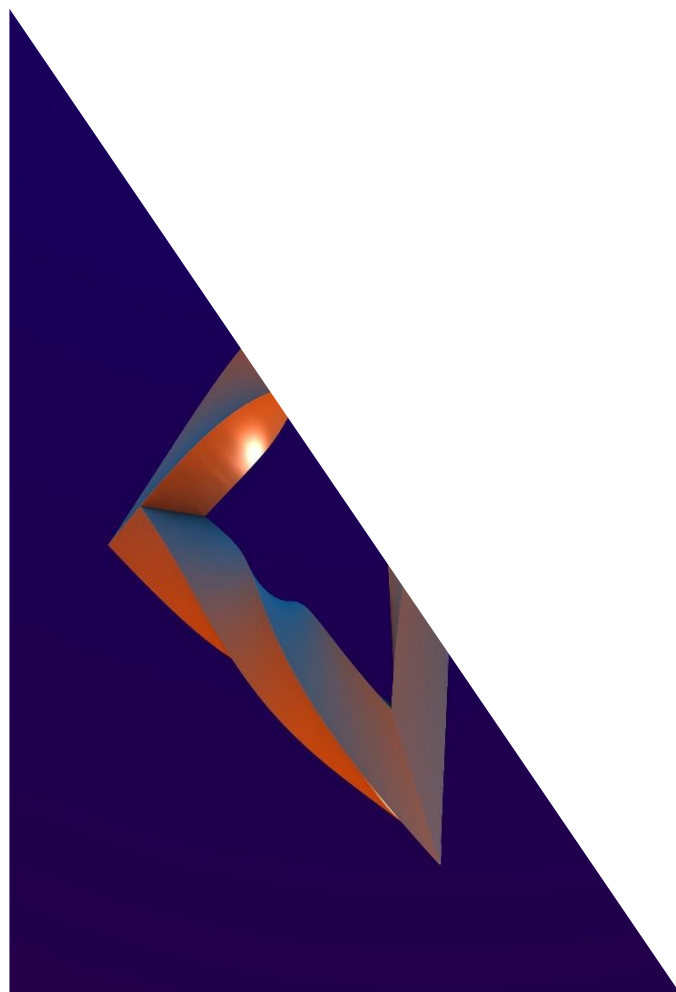
56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60

Courriel : [hjp@cerep-phymontin.org](mailto:hjp@cerep-phymontin.org)

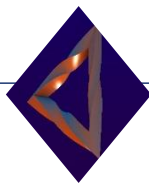
Médecin directeur : Marie-Noëlle CLÉMENT

Directrice adjointe : Véronique GESTIN



***L'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE ACCUEILLE  
35 ENFANTS, FILLES ET GARÇONS ÂGÉS DE 4 À 14 ANS,  
SOUFFRANT DE TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ ET DU  
DÉVELOPPEMENT COMPROMETTANT LEUR SCOLARITÉ  
DANS DES CONDITIONS ORDINAIRES.***

## ÉDITORIAL



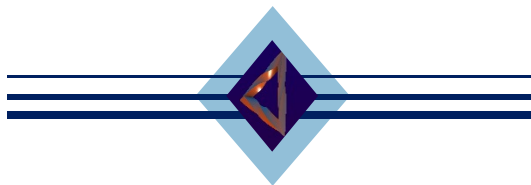
*Au cours de l'année 2018 se sont poursuivis divers projets initiés en 2017, tandis que des partenariats intéressants ont été concrétisés :*

- ✓ *Poursuite du partenariat avec la Compagnie pm et le chorégraphe Philippe Ménard, avec l'ambitieux projet de réaliser un film sur ce travail qui pourra être montré courant 2019.*
- ✓ *Poursuite du travail de recherche conduit à l'hôpital de jour Bouloche par Olivier DURIS, psychologue clinicien, inscrit en thèse à l'Université Paris VII dans le cadre d'une CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).*
- ✓ *Signature d'une convention avec l'Association PRÉAUT pour une mutualisation de moyens dans le cadre de l'atelier-classe.*

*2018 a également été marquée par un mouvement important de renouvellement de l'équipe. De février à décembre, notre énergie a été toute entière tendue vers l'objectif de reformer une équipe dans son entier et reconstruire une dynamique propre à apporter aux enfants les soins nécessaires dans les meilleures conditions. Au moment où nous écrivons ces lignes, il nous semble que ce travail commence à porter ses fruits, et nous espérons que 2019 s'annonce sous le signe d'une plus grande stabilité.*

*Malgré ces bouleversements importants, nous tenons à souligner que la prise en charge des enfants a continué à être assurée par l'ensemble de l'équipe avec une grande conscience professionnelle. Nous aspirons aujourd'hui à pouvoir garantir aux enfants comme aux professionnels un cadre institutionnel stable et sécurisant, de manière à imaginer et conduire de nouvelles réalisations.*

## TEMPS FORTS 2018



### △ DANSE/SYNAPSES, ZONES DE CONNEXION EN COURS... : DES ATELIERS POUR LES ENFANTS, UN DIALOGUE CULTUREL AVEC LES FAMILLES, LA RÉALISATION D'UN SECOND FILM

En 2018, nous avons pu poursuivre le **projet médiatisé par la danse « Synapses, zones de connexion en cours... »** grâce à **plusieurs soutiens** : la DRAC et l'ARS Île-de-France dans le cadre du dispositif Culture à l'hôpital, la Ville de Paris, la Fondation Air France, la Mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Ce projet a démarré en 2015 avec le chorégraphe Philippe Ménard et la Compagnie pm. Il vise en particulier la valorisation du corps comme moyen d'expression et de communication, mais également la création d'un nouvel espace de connexion entre les enfants, leurs familles et l'équipe.

En 2018, nous avons poursuivi les **ateliers danse pour les enfants** sous forme de stages durant les périodes d'ouverture de l'établissement au moment des vacances scolaires. Satisfaits par le lien créé entre enfants, parents et professionnels autour des **spectacles de danse contemporaine** présentés dans l'hôpital de jour, nous avons également poursuivi dans cette direction en multipliant ce type d'événement, notamment sur les samedis d'ouverture ou de fête. Les spectacles choisis proposent systématiquement un espace interactif dans leur déroulé. Ils accueillent la participation des enfants, et pourquoi pas celle des adultes, offrant par là un moment où la rencontre humaine est au premier plan, et où s'effacent les frontières entre personnes handicapées et personnes dites « ordinaires ». Les regards portés sur les uns et les autres se modifient. Ces moments constituent pour les professionnels de l'hôpital des appuis solides dans le travail avec les enfants, et dans le travail au long cours mené avec les familles : le partage renforce la construction d'une confiance mutuelle.

Ce travail autour de la danse avait fait l'objet d'un **premier documentaire réalisé en 2016 par le vidéaste José-Miguel Carmona**, présenté aux familles et dans diverses rencontres professionnelles (notamment l'événement organisé par la CIPPA à l'Institut Imagine de Necker autour de « Autisme et créativité » et le séminaire animé par le Docteur Anne-Sylvie Pelloux sur la complémentarité des approches dans le champ de l'autisme).

Mais dans le cadre des ateliers conduits avec les enfants, Philippe Ménard a été particulièrement touché par le travail réalisé avec un enfant présentant un tableau autistique typique, et avec lequel l'entrée en communication par le dialogue corporel et sensoriel s'est avérée à la fois surprenante et prometteuse. L'idée a alors germé de rendre compte de cette rencontre à travers un **second film : « Ça tourne ! »**. Les parents de cet enfant nous ont accordé une entière confiance dans ce projet et nous les en remercions vivement. Nous avons fait de nouvelles recherches de financement, et en particulier nous avons fait appel pour ce projet à un financement participatif sur la plateforme HelloAsso. La somme réunie a dépassé l'attente que nous avions, et à cette occasion nous avons été sensibles au soutien et à la confiance manifestées par ce biais par l'ensemble des donateurs. Nous tenons à les remercier ici et à leur dire que la réalisation est à présent bien avancée. Le montage du film devrait commencer en avril et nous organiserons une projection et un petit événement dès qu'il sera finalisé.

### △ CIFRE (CONVENTION INDUSTRIELLE DE FORMATION PAR LA RECHERCHE)

Pour la 1<sup>re</sup> fois dans notre établissement, nous avons contractualisé début 2017 une CIFRE afin d'accueillir pour 3 ans un **doctorant en psychopathologie de l'Université Paris VII**. Il s'agit d'Olivier DURIS, déjà stagiaire en M2 de psychologie clinique en 2014-15, puis stagiaire en M2 Recherche en 2015-16.

Il prépare une **thèse de Psychologie et Psychopathologie sur l'introduction d'une médiation robotique au sein d'un groupe Conte à l'hôpital de jour** (directeur de thèse : Dr Serge TISSERON).

La CIFRE nous assure environ 30 % du salaire d'Olivier DURIS pour 3 ans. Il partage son temps entre la conduite de son expérimentation à l'hôpital de jour Bouloche, la poursuite des ateliers numériques mis en place lors de son stage de M2 clinique en 2014-15, et son travail de recherche et d'écriture. Un fort soutien du fonds de dotation Saint-Michel nous permet de financer une autre partie de son salaire. Au total **la quasi-totalité du financement de ce projet passionnant a pu être réalisée grâce à des fondations privées** que nous avons sollicitées et que nous remercions vivement (Fondation Alberici, MMA, fonds de dotation Saint-Michel...).

Le travail d'Olivier Duris avance bien, il **entre à présent dans la 3<sup>e</sup> année de sa CIFRE**, qui sera en grande partie consacrée à la rédaction de sa thèse. Il a déjà fait de **nombreuses communications** et écrit **plusieurs articles** sur son travail. **L'apport de cette expérience en termes de dynamique institutionnelle, de bénéfices thérapeutiques pour les patients et d'intérêt clinique pour l'équipe est considérable.**

### △ SUIVI DE LA RECHERCHE GPIS/ATELIERS-CLASSE PRÉAUT : POINT D'ÉTAPE SUR 2018

Rappelons que **cette recherche vise à évaluer la pertinence d'un dispositif intégratif : une approche pédagogique structurée destinée aux enfants porteurs de troubles du spectre autistique, poursuivant à la fois des objectifs cognitifs et thérapeutiques**. Cette recherche-action s'est déroulée dans une dizaine de centres sanitaires et médico-sociaux du territoire français et d'Outremer. Elle a été proposée par l'association PRÉAUT et initialement promue par la Croix-Rouge française. Cette approche, tout d'abord désignée « Atelier Classe PRÉAUT », a été rebaptisée en 2015 « Groupe Pédagogique Intensif Séquentiel » (GPIS) pour les besoins de la recherche.

L'hôpital de jour Bouloche, entré dans la recherche dès 2013, a terminé ses trois années d'expérimentation en juin 2016. Le dispositif de l'atelier-classe PRÉAUT a toutefois été conservé au sein de l'établissement (comme dans presque tous les établissements participants).

**Nous restons très impliqués dans le suivi de cette recherche puisque :**

- Le Dr Catherine SAINT-GEORGES en traite les données dans le cadre de son poste de praticien hospitalier à la Pitié-Salpêtrière (service du Pr David COHEN).
- Le Dr Marie-Noëlle CLÉMENT est vice-présidente de l'association PRÉAUT et membre du comité de pilotage de la recherche.

Depuis 2015, cette recherche a connu certaines difficultés suite à un changement de l'équipe de la filière Handicap de la Croix-Rouge française accompagnant cette expérimentation. Aujourd'hui nous constatons que la Croix-Rouge française semble s'être mise en retrait, au moins provisoirement, concernant le devenir de cette recherche.

### Des publications ont vu le jour ou sont en cours de soumission dans des revues internationales :

- Un premier article est paru en septembre 2016 dans une revue internationale : « A Developmental and Sequenced One-to-One Educational Intervention for Autism Spectrum Disorder : A Randomized Single-Blind Controlled Trial » (TANET A., HUBERT-BARTHELEMY A., CRESPIAN G., BODEAU N., COHEN D., SAINT-GEORGES C. and the GPIS Study Group) : <http://journal.frontiersin.org/article/10.3389/fped.2016.00099/full>
- L'article sur les résultats à 24 mois a été soumis.
- Les données à 36 mois sont en cours de traitement.

### △ CONVENTION AVEC L'UDAP PRÉAUT

L'équipe de l'hôpital de jour ayant connu un fort taux de renouvellement en 2018, nous nous sommes trouvés confrontés au fait que nous n'avions plus dans notre équipe les professionnels ressource initialement formés au dispositif des ateliers-classe PRÉAUT et ayant participé à la recherche. D'autres professionnels se portaient volontaires pour être formés et entrer dans le dispositif, mais l'enseignant responsable de l'atelier depuis 3 ans quittait également ses fonctions.

Pour redynamiser la réflexion autour de cet intéressant dispositif et s'assurer de la présence de professionnels suffisamment expérimentés pour accompagner l'entrée des salariés nouvellement formés, nous avons décidé de signer une convention avec l'association PRÉAUT selon les termes suivants :

- Chaque matin dans l'atelier-classe, outre 3 enfants et 3 professionnels de l'hôpital de jour, sont également accueillis un enfant et un professionnel de l'UDAP-PRÉAUT.
- Ces professionnels de l'UDAP, eux-mêmes formateurs PRÉAUT, amènent une expérience solide et des apports théorico-cliniques permettant aux nouveaux professionnels de l'hôpital de jour de se former *in situ*.
- Graciela CRESPIAN, présidente de l'association PRÉAUT, assure par ailleurs 5 temps de formation-supervision sur l'année 2018-19 pour l'équipe intervenant sur l'atelier-classe.
- L'infrastructure de l'atelier-classe de l'hôpital de jour bénéficie chaque jour à un enfant en soin à l'UDAP.

Ce partenariat a permis à notre nouvelle enseignante de prendre ses marques progressivement. Il s'avère très fructueux pour l'ensemble des parties.

### △ LES FORMATIONS COLLECTIVES

L'évolution des connaissances dans le domaine des soins et de l'accompagnement des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique nécessitent des formations régulières et des approfondissements des connaissances de l'équipe. La nécessité de construire une approche pluridisciplinaire cohérente des enfants nous a amenés à mettre en place depuis quelques années des formations régulières à caractère collectif.

**Marie Christine LAZNIK**, psychanalyste, a poursuivi la supervision clinique mensuelle jusqu'en juin 2018, à partir des situations cliniques rencontrées dans la pratique de l'équipe.

**Depuis juillet 2018, nous avons souhaité intensifier notre travail avec le Pr Pierre DELION** pour mieux prendre en compte la dimension de dynamique institutionnelle dans les prises en charge conduites. Il intervient à présent plus régulièrement, environ 2 fois par trimestre, sur les temps de réunion du mardi de 16h à 19h, ou sur des demi-journées institutionnelles. Le travail porte sur des problématiques cliniques et institutionnelles.

## △ SÉJOURS THÉRAPEUTIQUES ET CLASSE DÉCOUVERTE

Grâce au soutien indéfectible du Lions Club Paris Est, 3 séjours thérapeutiques ont pu avoir lieu en 2018. Ces moments « hors les murs » offrent l'espace et le temps de poursuivre le travail entrepris tout au long de l'année au sein de l'hôpital de jour. Expérimenter un ailleurs, se tourner vers l'extérieur, les séjours thérapeutiques figurent un prolongement de notre travail. En outre, les familles ont appris à nous connaître l'année durant et les parents ont appris à se tranquilliser. Ils confient leur enfant au personnel soignant et éducatif avec davantage de sérénité. Pour les familles les plus réticentes, c'est également l'occasion de développer et de renforcer le lien de confiance tissé peu à peu tout au long de l'année.

**Dans le cadre des séjours thérapeutiques, les principaux axes de travail ont été :**

1. **Penser en amont le projet de départ en séjour thérapeutique** : préparer, anticiper et décider avec les enfants, regarder les photos des séjours précédents, prévoir ce que l'on va emmener, ce dont on aura besoin en fonction du lieu et des activités, échanger et partager sur ce que l'on a envie de faire ou de ne pas faire, se projeter...
2. **Vivre l'expérience de la séparation**. Certains enfants ne sont pas ou que très rarement partis sans leurs parents. Le séjour est donc l'occasion pour la famille et les enfants de vivre une expérience de séparation... partir et se retrouver.
3. **Prolonger le travail quotidien et médiatisé** expérimenté tout au long de l'année dans un nouveau cadre
4. **Travailler l'autonomie de l'enfant** : gestes de la vie quotidienne, habillage, toilette, repas, endormissement...
5. **Partager le quotidien et vivre en groupe**, dans le plaisir d'être ensemble, comme support à l'émergence de demandes, d'envies et de motivations, ce qui demeure un axe important de notre travail.

**Au printemps 2018, trois séjours ont donc eu lieu, pour un budget global de 6 630 euros (hors salaires et primes des 15 salariés qui ont participé).**

### 1. Du 6 au 8 juin 2018

- Séjour à Branville (Pierre et Vacances) pour les groupes des Lilas et Bleus
- Séjour en demi-pension, avec activités nautiques et aquatiques
- 11 enfants encadrés par 8 adultes
- Budget de 2 400 euros

### 2. Du 27 au 29 juin 2018

- Séjour à Houlgate (camping La Vallée) pour le groupe des Verts
- Séjour avec activités nautiques et bowling
- 11 enfants encadrés par 5 adultes
- Budget de 2 030 euros

### 3. Du 4 au 6 juillet 2018

- Séjour à Branville (Pierre et Vacances) pour le groupe des Jaunes
- Séjour avec activités nautiques et vélo
- 10 enfants encadrés par 5 adultes
- Budget de 2 200 euros

Outre ces séjours thérapeutiques, **une classe découverte a pu avoir lieu du 11 au 19 juin 2018**, sous la responsabilité d'une enseignante, Hélène DENISART. Le thème en était l'équitation. 9 enfants sont partis à La Ferme équestre de Puech Merlhou sur la commune de Saint-Grégoire dans le Vaucluse, avec 2 éducateurs accompagnants de l'hôpital de jour et 1 animateur de la Ville de Paris. Manège, carrières, écuries, pâturés, chemins de balades... les enfants ont pu s'initier et profiter des joies de l'équitation.

## △ BILAN SOCIAL

**Le bilan social 2018 est tout particulièrement conséquent.** Alors que nous avons jusque-là un *turn-over* assez faible au niveau de l'équipe, il a été au contraire majeur au cours de cette dernière année.

Trois professionnels ont pu bénéficier de formations longues et qualifiantes (formation d'éducateur spécialisé, Master 2 recherche Psychopathologie, et formation DEIS). Tout a été mis en œuvre pour que ces absences n'altèrent pas le fonctionnement de l'établissement et l'accueil des enfants.

Tous les postes libérés ont été pourvus sans délai, et les remplacements également, ce qui a mobilisé l'équipe de direction de façon continue entre mars et juillet 2018.

La rentrée de septembre 2018, avec autant de nouveaux salariés, s'est avérée lourde et compliquée. En particulier le changement simultané du binôme directrice adjointe/secrétaire a représenté une difficulté non négligeable.

Nous tenons à remercier ici Rachel MONBOUSSIN-LUCAS, directrice adjointe ayant quitté son poste en juillet 2018, pour les 5 années non seulement fructueuses, mais aussi agréables, au cours desquelles nous avons eu le privilège de travailler avec elle. Son engagement s'est avéré infailible, jusque dans la période compliquée où il nous a fallu procéder, en peu de temps, à 5 recrutements de salariés et 3 recrutements de remplaçant(e)s pour préparer la rentrée.

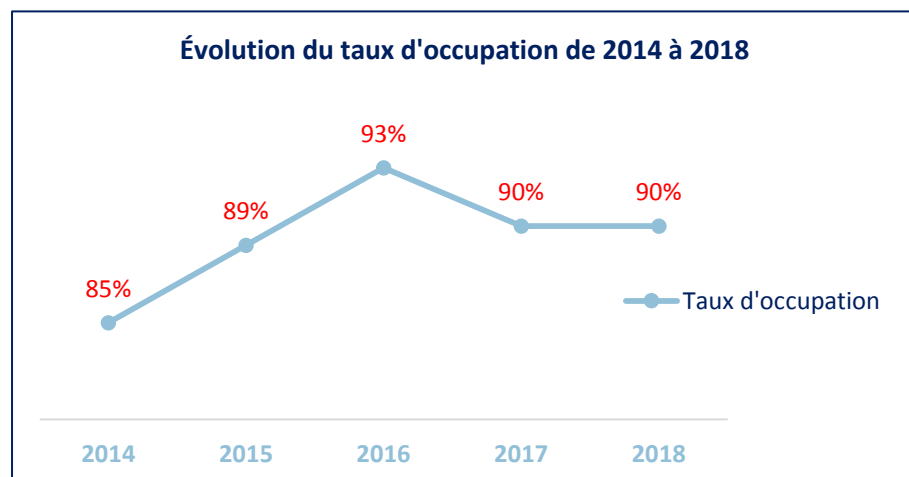
Nous tenons également à saluer l'arrivée de Véronique GESTIN et Nadine BOUGRAND, respectivement directrice adjointe et secrétaire, qui se sont attelées à la tâche avec courage et détermination dans ce contexte mouvant.

Début 2019, nous pouvons dire que l'équipe commence à retrouver une certaine stabilité et nous en sommes satisfaits et soulagés.

## BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



Nous avons réalisé **6 280 journées de soins en 2018**, soit une activité et un taux d'occupation stables.



### △ LA POPULATION DES ENFANTS PRIS EN CHARGE EN 2018 À L'HÔPITAL DE JOUR

#### File active

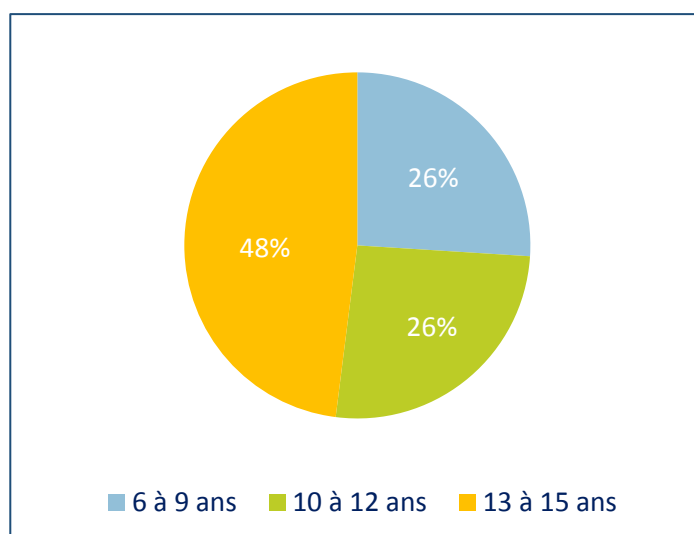
Notre file active est stable, avec **41 enfants** sur l'année 2018, dont :

- 39 enfants en traitement régulier ;
- 2 enfants reçus en visites de pré-admission non suivies d'une admission effective.

#### Répartition par âge

Si la répartition est équilibrée entre les enfants âgés de 9 ans et moins, et ceux âgés de 10 ans et plus, il faut noter que ce schéma s'est modifié au fil des années, témoignant d'un rajeunissement progressif de la population. Jusqu'en 2013, la tranche d'âge la plus représentée était celle des adolescents (13-15 ans). Puis de 2013 à 2017 ce fut celle des pré-ados (10-12 ans), qui représentait 50 % de l'effectif l'an dernier.

**Très nettement en 2018, ce sont les 9 ans et moins qui représentent 50 % de la file active.**

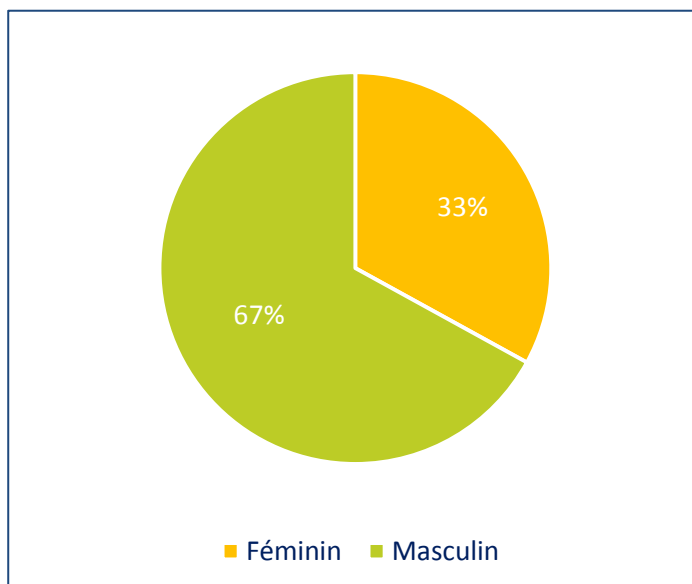




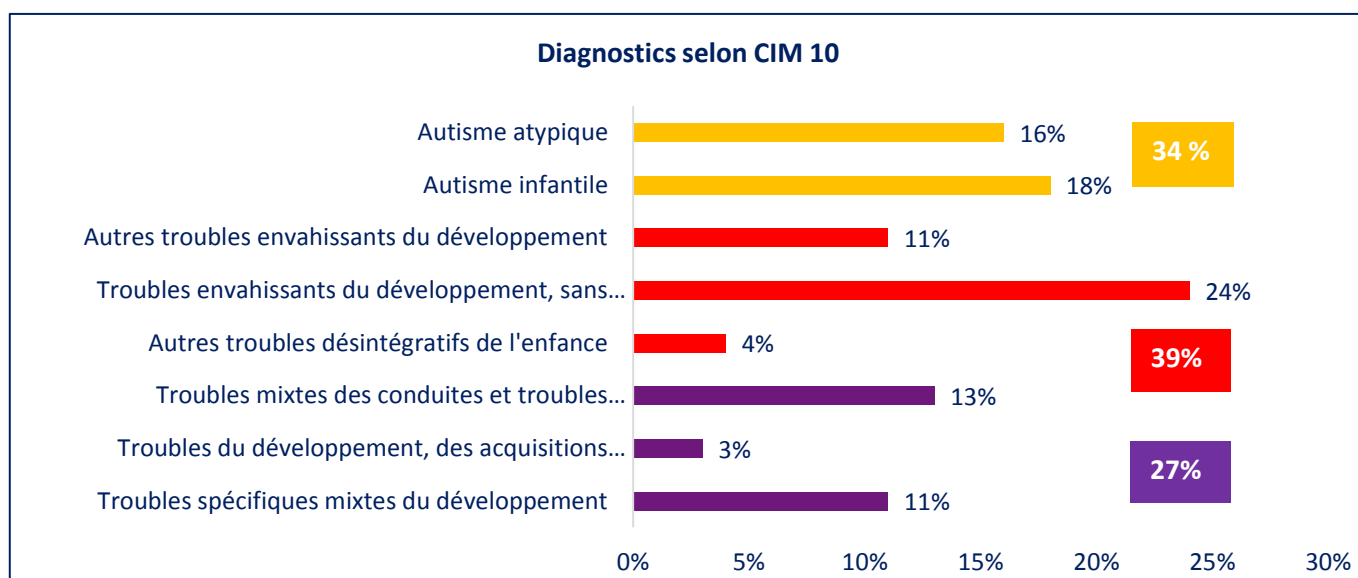
### Répartition par sexe

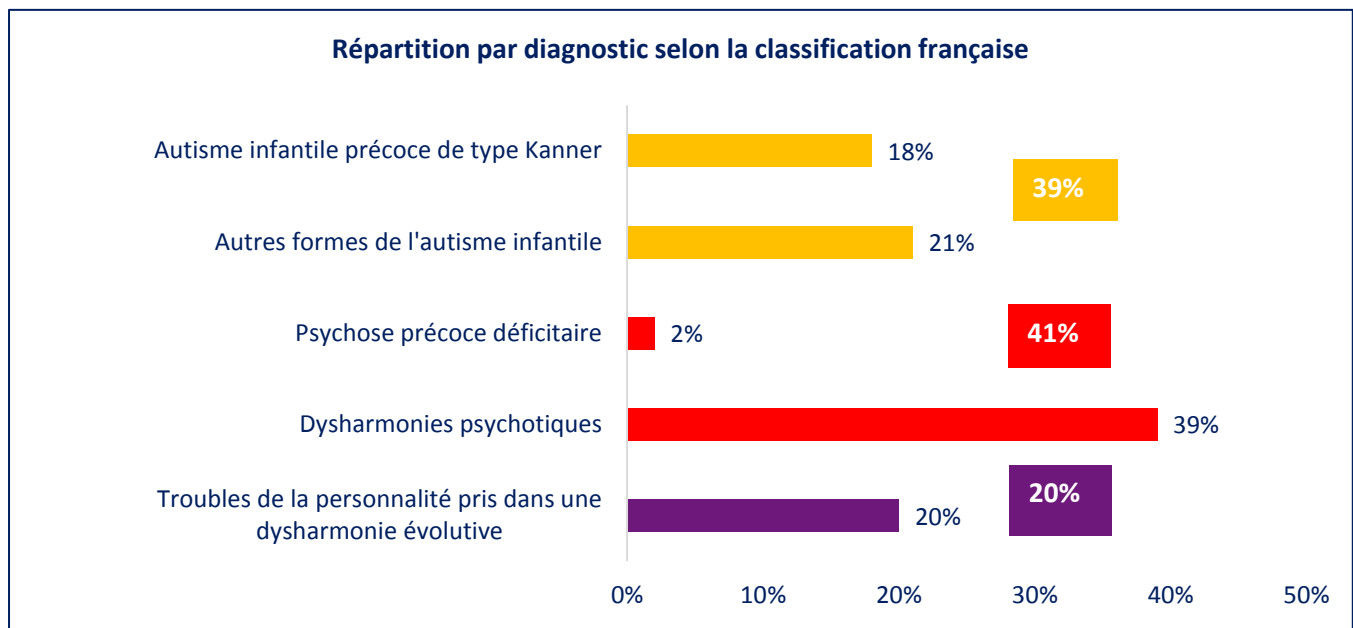
Comme cela est habituel pour la population prise en charge en psychiatrie infanto-juvénile, il existe une **très nette surreprésentation des garçons par rapport à la population générale**. Cela constitue bien sûr une difficulté pour constituer des groupes éducatifs équilibrés en termes de mixité.

Toutefois, notre politique d'admission tend à essayer d'équilibrer les proportions de garçons et de filles, ce dont témoigne une augmentation régulière du pourcentage de filles, qui a passé le seuil des 20 % en 2011, et celui des 30 % en 2014.



### Répartition par diagnostic





**Le recueil des diagnostics selon la classification française montre que la population de l'hôpital de jour Bouloche se répartit entre les troubles de nature psychotique et les différentes formes de l'autisme.** Ces dernières sont toutefois en forte augmentation ces dernières années (elles représentent 40 % à 50 % des diagnostics en moyenne depuis 2010, pour seulement 24 % en 2009).

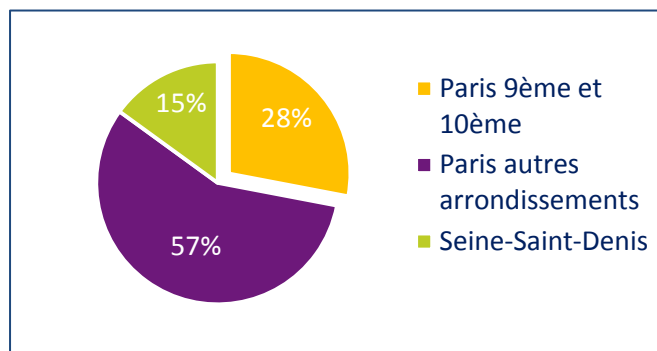
**Ceci nous inspire plusieurs réflexions :**

- Les hôpitaux de jour demeurent très sollicités dans la prise en charge de ces troubles.
- La progression des différentes formes de l'autisme nous conduit à mener depuis 2011 (date du dernier projet d'établissement) une réflexion de fond pour mieux spécifier leurs modalités de prise en charge.
- Ce travail en perpétuelle progression et les évolutions d'importance qui en ont découlé ont probablement eu aussi pour effet d'augmenter la demande qui nous est adressée par nos partenaires pour la prise en charge d'enfants souffrant des différentes formes d'autisme.
- Toutefois, pour les enfants souffrant d'un tableau d'autisme typique avec de fortes particularités sensorielles, nous faisons le constat que l'atmosphère, notamment sonore, de l'hôpital de jour peut être source de souffrance pour eux. Nous avons acquis du matériel Snoezelen pour pouvoir l'utiliser dans nos murs dans de petits ateliers (alors qu'auparavant nous nous rendions en salle Snoezelen à la MAS des 2 Marronniers). Mais une réflexion sur un aménagement plus propice de nos locaux serait nécessaire.

**Selon la CIM-10, utilisée pour le RIMP-PSY, les TSA (troubles du spectre autistique) représentent 73 % de notre file active.** Ils recourent l'ensemble des diagnostics d'autisme et de TED - soit les diagnostics en jaune et rouge sur le graphique.

*Répartition par lieu de résidence de la file active 2018 et Convention avec l'Intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements de Paris*

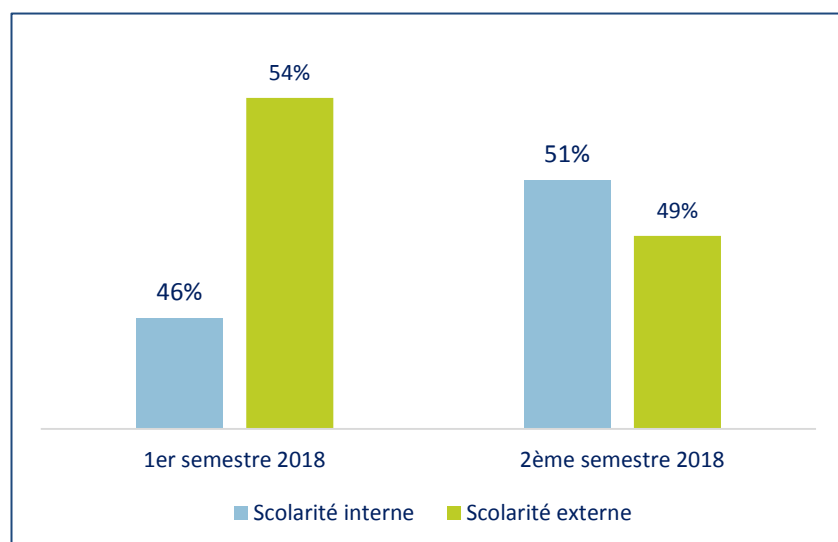
**Liés depuis 1979 par une convention avec l'Intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements de Paris**, nous réservons une priorité d'examen des dossiers aux enfants adressés par l'Intersecteur. En 2018, ces enfants ont représenté **28 % de notre file active**, soit un peu moins qu'en 2017 (33 %).



Au changement de médecin responsable (départ en retraite du Dr BRENGARD et prise de fonction du Dr Laure GONTARD en 2016), nous avons exprimé le souhait que se tienne au moins une rencontre annuelle des équipes médicales afin de tisser une collaboration de confiance réciproque. Cette régularité peine à se mettre en place et nous essayerons d'y veiller en 2019, car elle nous paraît indispensable au bon fonctionnement de ce partenariat.

**△ DONNÉES SUR LES PRISES EN CHARGE À L'HÔPITAL DE JOUR EN 2018**

*Répartition entre prises en charge à temps plein et à temps séquentiel*



Le ratio scolarité interne/scolarité externe était depuis plusieurs années en faveur des inclusions dans des écoles à l'extérieur (avec 59 % de scolarités externes en 2016). Ce ratio s'est équilibré depuis deux ans, **avec autant de scolarités externes que de scolarités internes**, ce qui n'était pas arrivé de longue date. Ceci pourrait paraître paradoxal du fait de l'existence de la loi sur l'inclusion des élèves en situation de handicap. En réalité, on constate de plus en plus clairement une dichotomie, du point de vue de la gravité des troubles, entre les enfants adressés en hôpital de jour, qui sont en grande difficulté et face auxquels l'école se sent démunie, et ceux qui sont moins en difficulté - du moins sur le plan comportemental - et qui sont scolarisés de manière plus importante du fait des politiques menées en faveur de l'inclusion.

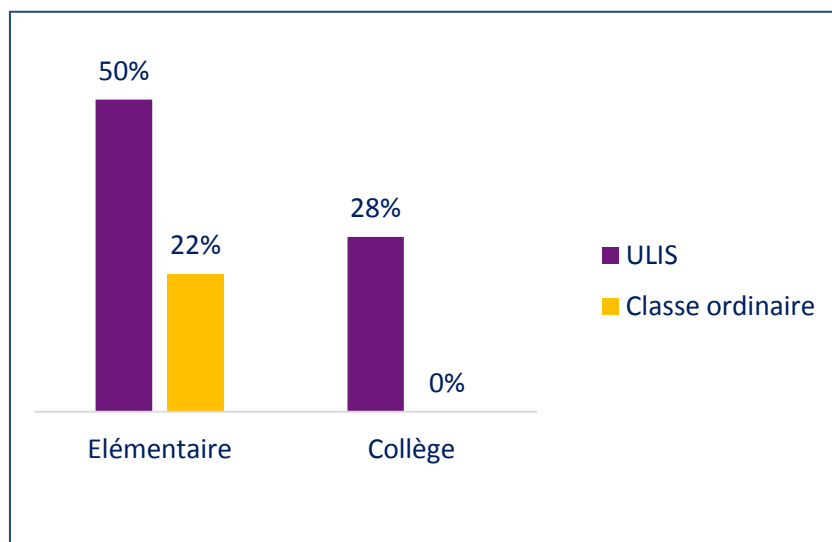
À noter que 2 enfants ont été déscolarisés en cours d'année 2018 du fait de leurs troubles, et sont donc revenus à temps plein à l'hôpital de jour.

Le nombre d'enfants scolarisés dans l'Unité d'enseignement de l'hôpital de jour était de 18 au premier semestre 2018, et 20 au second semestre. Rappelons que ces enfants ne peuvent aller en classe qu'en très petit effectif, voire en individuel. Rappelons aussi que nous ne bénéficions que de deux temps pleins de professeur des écoles pour assurer l'enseignement. Les temps de scolarité en interne sont donc forcément assez restreints.

Les PVP en arts visuels, musique et sport dont nous bénéficions viennent compléter ces temps de scolarité internes.

**Pour les enfants bénéficiant d'une scolarité à l'extérieur, les classes concernées sont les suivantes :**

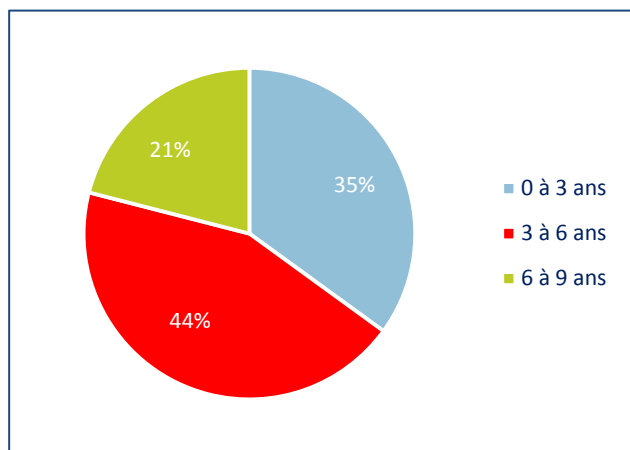
On notera que si certains enfants sont scolarisés en classe ordinaire à l'école élémentaire, cette possibilité semble tomber radicalement au collège où tous les enfants scolarisés le sont en classe spécialisée.



#### Nombre de demandes d'admission enregistrées en 2018 et taux de réponse de l'hôpital de jour

<b>NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS</b>	<b>58</b>
<b>NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN PRÉ-ADMISSION</b>	8
<b>NOMBRE DE DOSSIERS AYANT CONDUIT À UNE ADMISSION</b>	<b>6</b>
<b>LES REFUS :</b>	
⇒ LE NOMBRE	11
⇒ LE MOTIF :	
• HORS AGRÉMENT D'ÂGE	5
• HORS CRITÈRES D'ADMISSION	4
• REFUS DES FAMILLES	2
<b>NOMBRE DE DOSSIERS MIS EN LISTE D'ATTENTE</b>	41

### Durée moyenne de séjour des enfants présents au 31 décembre 2018



### Orienteur et âge des enfants sortants en 2018

**5 enfants** ont quitté l'hôpital de jour en 2018. La durée moyenne de séjour de ces enfants à l'hôpital de jour a été de 6 ans et 4 mois.

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3	ENFANT 4	ENFANT 5
DURÉE DE SÉJOUR	7 ans et 3 mois	7 ans et 4 mois	6 ans et 3 mois	4 ans et 7 mois	6 ans et 2 mois
ORIENTATION	IME	IME	IME	IME	Scolarisation en SEGPA et prise en charge SESSAD
ÂGE DE SORTIE	14 ans	14 ans	14 ans	13 ans	14 ans

## PROJETS 2019



### △ PROJET DE MATERNELLE THÉRAPEUTIQUE : ENCORE ET... ENFIN ?

**Perspective phare du projet d'établissement 2011**, le projet de maternelle thérapeutique a fait naître de nouveaux espoirs en 2016 grâce à l'intérêt et au soutien de la Mairie du 9<sup>e</sup>.

**En janvier 2017**, le projet - administrativement rattaché à l'IME - a été à nouveau présenté à l'ARS/pôle médico-social dans le cadre d'un appel à projets visant à utiliser les fonds du 3<sup>e</sup> plan autisme laissés disponibles. Malgré l'accueil très favorable qui nous avait été réservé, le projet n'a finalement pas été retenu.

**La Mairie du 9<sup>e</sup> a relancé les démarches fin 2018, avec cette fois le soutien de l'Académie** qui est prête à attribuer un temps plein d'enseignant(e) sur cette unité. Une rencontre s'est tenue avec les différents acteurs (Mairie du 9<sup>e</sup>, Éducation nationale et Cerep-Phymentin). Le projet a été soumis à l'ARS dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt. Nous attendons un retour.

### △ POURSUITE CIFRE/PROJET DE RECHERCHE SUR UNE MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE ROBOTIQUE/THÈSE DE PSYCHOLOGIE D'OLIVIER DURIS (PARIS VII)/PROJET DE MOOC/NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS

**Nous entrons en 2018 dans la 3<sup>e</sup> année de la CIFRE obtenue pour le projet de thèse d'Olivier DURIS.** Cette troisième année sera consacrée en grande partie à l'écriture de sa thèse.

Parallèlement et en lien avec ce travail, nous essayons de trouver des financements pour un projet de diffusion des savoirs à travers des **MOOC sur la prise en main des outils robotiques à destination des équipes d'institutions du secteur sanitaire et médico-social**. En effet, au travers du projet que nous conduisons, nous avons été amenés à rencontrer différentes équipes qui souhaitent initier des projets numériques et/ou robotiques, voire des équipes qui étaient équipées d'outils robotiques mais ne savaient pas comment s'en servir. Il nous est apparu que le gros travail conduit par Olivier DURIS pour prendre en main ces outils pourrait bénéficier à d'autres équipes. En effet, l'utilisation du robot NAO nous apparaît qualitativement très intéressante auprès de la population d'enfants accueillis, mais nous avons conscience que les aspects techniques sont de nature à rebuter les équipes et à limiter l'usage de ces outils. La création de MOOC permettant de simplifier la prise en main pourrait donc s'avérer très utile dans un souci de partage des connaissances.

La FIRAH, initialement très intéressée par ce projet, ne nous a finalement pas soutenus financièrement. Une demande a été adressée à la Fondation OVE. Ce projet reposerait sur un partenariat avec l'IERHR (Institut pour l'Étude des Relations Homme Robot).

Par ailleurs, nous ré-accueillons sur cette année 2018-19 Charlotte Labossière, l'une de nos anciennes stagiaires psychologues, actuellement en 5<sup>e</sup> année à l'École des Psychologues Praticiens, venue travailler avec Olivier DURIS sur l'intérêt possible des outils robotiques dans un travail sur les émotions avec les enfants. Une transmission commence à se tisser autour de ces médiations technologiques que nous explorons depuis maintenant plusieurs années à l'hôpital de jour, et c'est une grande satisfaction.

## △ PROJET D'ÉTABLISSEMENT

En 2018 nous devons conduire le travail de **réécriture du projet d'établissement de l'hôpital de jour Bouloche**. Il va nous falloir définir une **méthodologie de travail**, vraisemblablement par groupes thématiques.

**Deux questions nous semblent d'ores et déjà importantes à traiter dans ce cadre**, tandis que d'autres restent à définir :

✓ **L'organisation des groupes éducatifs et la question de la transversalité**

La situation actuelle repose sur une organisation par groupes (4 groupes éducatifs). Cependant, parallèlement, on observe une multiplication importante d'activités médiatisées transversales. Il devient important d'interroger notre fonctionnement de manière à définir l'organisation la plus équilibrée et la plus cohérente selon les besoins des enfants, et en tenant également compte de la répartition inégale de la charge de travail de l'équipe entre le matin et l'après-midi (les scolarisations des enfants se tenant plutôt le matin, moins d'enfants sont présents le matin à l'hôpital de jour Bouloche).

✓ **Le développement des outils de communication facilitée** : poursuite et structuration du projet, réflexion sur la dimension de collaboration avec les familles autour de ce projet.

## △ QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2019...

### Danser

Dans le cadre du partenariat noué depuis 4 ans avec la Compagnie pm et le chorégraphe Philippe Ménard, nous réalisons un second film qui est en cours de montage et qui a été en grande partie financé par une opération de crowdfunding sur la plateforme HelloAsso. Nous souhaitons organiser une projection pour l'ensemble des donateurs, les familles, l'association et nos partenaires.

Au premier semestre 2019, nous allons donc poursuivre le projet autour de la danse... réaliser la post-production et le montage du film *Ça tourne !* et organiser sa diffusion autour d'un événement inaugural.

Les ateliers de danse et musique avec les enfants de l'hôpital de jour vont se poursuivre, des performances au sein de l'établissement auront lieu avec de nouveaux artistes, et des sorties culturelles au théâtre de L'étoile du Nord sont également prévues.

Au second semestre 2019, nous auront à cœur de donner un nouveau souffle au projet mené depuis plusieurs années autour de la pratique de la danse, en travaillant avec deux artistes danseuses et chorégraphes : Sandrine BONNET et Sophie DAVIET.

### Grimper

Une activité thérapeutique autour de la pratique de l'escalade va démarrer.

Cette activité aura lieu lors de chaque session de vacances scolaires, au sein d'un « blocpark » situé à Montreuil. Un animateur diplômé d'un brevet d'État et 3 éducateurs accompagnants de l'hôpital de jour encadreront un groupe constant d'une dizaine d'enfants.

L'escalade renforce les muscles, l'endurance et la souplesse. Mais c'est bien plus que cela... L'action de grimper nécessite une grande conscience du corps et d'analyse de l'environnement, des compétences de résolution de problèmes, des capacités de concentration, de mémorisation, d'anticipation, et même une certaine forme de créativité. L'escalade aide à l'apprentissage de la détermination, augmente la confiance en soi comme en l'autre, apprend à surpasser ses peurs et à contrôler ses émotions.

### *Combattre*

Une activité thérapeutique autour de la pratique du taekwondo est prévue.

Nous avons l'opportunité de proposer à un groupe fixe d'une dizaine d'enfants de s'initier à cette pratique lors d'un cours collectif ordinaire, avec 3 éducateurs accompagnants de l'hôpital de jour. Cette activité thérapeutique aura lieu chaque samedi d'ouverture de l'hôpital de jour, au sein du club TSCM de Montreuil.

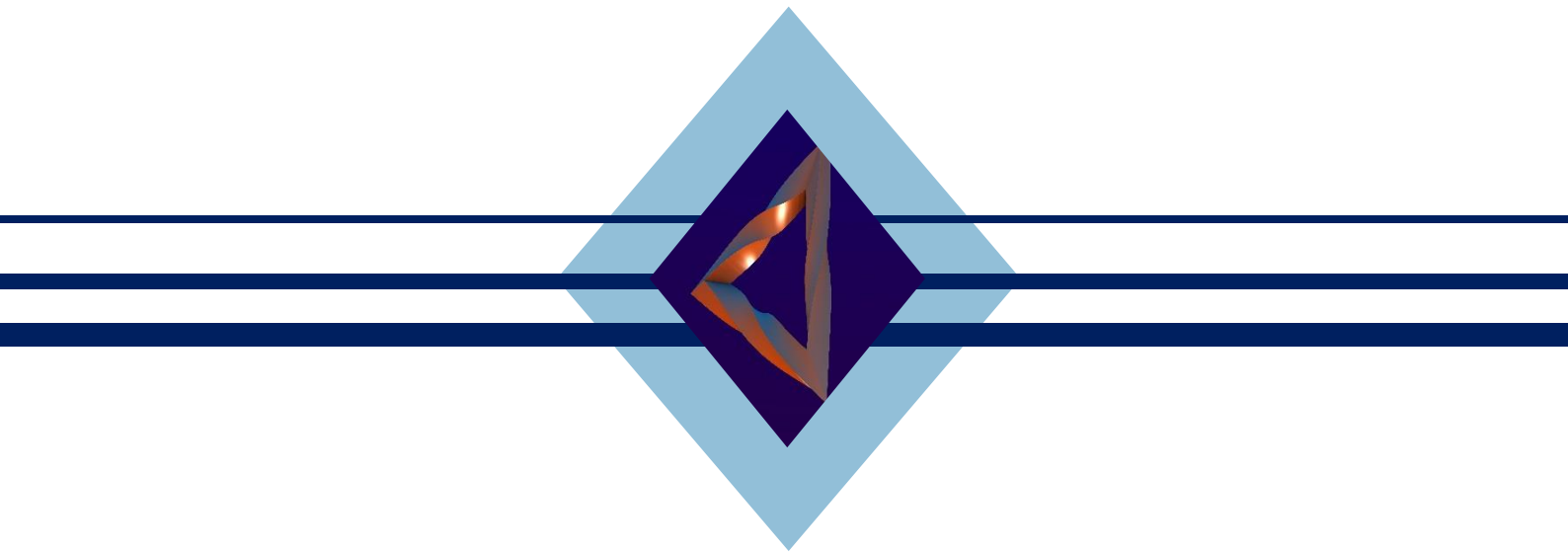
La pratique du taekwondo nous semble pouvoir apporter de nombreux bénéfices aux enfants. Tout d'abord, elle développe la souplesse, l'agilité, ainsi que l'équilibre et la coordination. Mais les bienfaits de cette discipline d'art martial ne sont pas exclusivement physiques. Elle développe également la confiance en soi, améliore la concentration et réduit l'agressivité. Le taekwondo apprend également à respecter les autres, permet de découvrir l'esprit sportif, apprend à gagner... mais aussi à perdre !

### *Jardiner*

Une activité thérapeutique autour du jardinage sera conduite.

Ces ateliers seront menés en partenariat avec l'association « Veni Verdi », qui interviendra auprès d'un groupe d'enfants de l'hôpital de jour avec une éducatrice. Nous avons choisi de développer la thématique de l'arbre : aborder et comprendre la diversité des arbres, planter et faire pousser, observer le vivant, créer un herbier... autant d'activités qui permettent de trouver le calme, de développer l'attention, la concentration et la capacité à « prendre soin ».







**CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE (VÉRONIQUE MISZEWSKI)**

**COURRIEL : [VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG](mailto:VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG)**

**DATE DE DIFFUSION : MAI 2019**